

Votants : 73

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 8 novembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 19 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

MARCHES PUBLICS – GESTION DU PATRIMOINE - ACCORD CADRE NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CAN ET MARCHÉ SUBSEQUENT 1 PRESTATIONS DE NETTOYAGE SUR LES SITES SUIVANTS : ATELIERS COMMUNAUTAIRES - STEP DE GOILARD - STEP D'AIFFRES - VALLON D'ARTY - MUSEE BERNARD D'AGESCI - NIORT TECH - PEPINIERE D'ENTREPRISES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Jean-Michel BEAUDIC, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Pascal DUFORSTEL, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOOR, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191120-C60-11-2019-DE
Date de télétransmission : 26/11/2019
Date de réception préfecture : 26/11/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019****MARCHES PUBLICS – GESTION DU PATRIMOINE - ACCORD CADRE NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CAN ET MARCHÉ SUBSEQUENT 1 PRESTATIONS DE NETTOYAGE SUR LES SITES SUIVANTS : ATELIERS COMMUNAUTAIRES - STEP DE GOILARD - STEP D'AIFFRES - VALLON D'ARTY - MUSEE BERNARD D'AGESCI - NIORT TECH - PEPINIERE D'ENTREPRISES**

Monsieur **Jean BOULAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le marché de prestation de nettoyage des locaux arrive à échéance le 30 novembre 2019. Il convient d'assurer la continuité de la propreté des sites destinés à accueillir du public et/ou des activités professionnelles.

Par conséquent le Conseil d'Agglomération, en date du 8 avril 2019, a autorisé le lancement de l'accord-cadre pour le nettoyage des locaux de la CAN et de son premier marché subséquent.

En effet, la diversité des sites de la CAN nécessite l'intervention d'entreprises spécialisées dans le domaine de nettoyage des locaux. Les prestations de nettoyage concernées sont réparties sur ces divers sites pour une surface globale de 5 798 m² à ce jour.

Suite à la nécessité de redéfinir les exigences techniques et financières des prestations telles que rédigées initialement, rendant impossible le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, une première consultation a été déclaré sans suite.

Un nouveau dossier de consultation des entreprises ayant le même objet a donc été publié le 28 août 2019,

Après déroulement de la procédure, le marché a été attribué comme suit :

Entreprise	Montant estimatif du premier marché subséquent en € HT	Montant estimatif du premier marché subséquent en € TTC
SOLNET Services	124 615,84 €	149 539,01 €

Le minimum contractuel annuel fixé pour l'ensemble de l'accord-cadre est de 120 000 euros HT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'accord-cadre et le premier marché subséquent décrits ci-dessus et autoriser leur signature.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 73
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean BOULAIS

Vice-Président Délégué